

Communiqué : La FCCF applaudit la réintroduction du projet de loi sur la radiodiffusion

SOUS EMBARGO

Ottawa, le 2 février 2022 – La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) accueille avec enthousiasme le projet de loi C-11 – Loi sur la diffusion continue en ligne, déposé le 2 février 2022 à la Chambre des communes. Elle salue la détermination du gouvernement, qui a respecté ainsi son engagement à présenter cette nouvelle mouture dans les 100 premiers jours de son mandat.

Attendue depuis plus de 30 ans, cette modernisation du système canadien de la radiodiffusion est cruciale pour le maintien de l'identité et de la souveraineté culturelles.

Ce projet de loi (...) vise à appuyer nos créateurs, nos artistes, nos artisans, parce que ce qu'on produit chez nous est absolument extraordinaire. (...) On va s'assurer d'avoir un système qui est équitable », a affirmé Pablo Rodriguez, ministre du Patrimoine canadien, lors de la conférence de presse qui a suivi le dépôt de la Loi.

La FCCF constate avec fierté que cette nouvelle mouture reflète la majorité des amendements qu'elle avait proposés au précédent projet de loi sur la radiodiffusion.

« Nous sommes heureux de constater que notre travail a porté ses fruits. Désormais, le système canadien de radiodiffusion tient compte des besoins et intérêts de nos communautés francophones en situation minoritaire. Il en va de notre capacité à se voir, à s'entendre, à créer, à produire en français et à accéder à ces contenus francophones partout au pays », souligne Josée Théberge, présidente intérimaire de la FCCF.

La Fédération continuera son important travail auprès du Comité du patrimoine canadien afin que le projet de loi C-11 favorise le soutien au contenu original francophone et assure la pleine reconnaissance des réalités propres aux communautés francophones en situation minoritaire.

– 30 –

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est l'unique voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne. Référence incontournable sur les plans politique et communautaire, elle positionne depuis plus de 40 ans le secteur des arts et de la culture comme moteur essentiel de vitalité et d'épanouissement de nos communautés. La Fédération rassemble 22 membres chefs de file à travers le Canada : 13 organismes provinciaux et territoriaux qui contribuent au développement culturel et artistique de leur région, 7 organismes représentant – à l'échelle nationale – les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, l'édition, le théâtre, ainsi qu'un regroupement de la diffusion des arts de la scène et une alliance de radios communautaires.

Pour plus d'informations et pour les demandes d'entretien

Martin Kreiner, agent de marketing et contenus

communications@fccf.ca